

EVOLUTION DE L'INTERPRÉTATION DE QUELQUES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES À ALISE SAINTE-REINE OU L'ART DE S'AUTO-DÉMOLIR

1987 : Dans un article de la Revue Historique des Armées intitulé *César devant Alésia: les témoins sont dans le sol*, M. Jacky BENARD, proche collaborateur de M. Michel Reddé, écrit : « Il faut avoir embrassé des yeux le paysage de chacun des camps pour saisir le caractère judicieux des choix militaires qui déterminèrent leur implantation précise ». « Dix fortifications fermées, régulièrement disposées autour de l'oppidum, correspondent à des camps. Ces camps ont une surface variant de 3 à 9 hectares, surtout, ils ont une forme irrégulière, inhabituelle pour des camps romains ».

1991 : Rapport de M.Reddé, suite à la première campagne des nouvelles fouilles.

Deux camps ont été sondés. Ces deux fouilles ont réservé des surprises.

Le camp I : « La fouille montre très clairement qu'il s'agit d'un système post-césarien, peut-être même postérieur à l'Antiquité, ce qui, *ipso facto*, rend très suspecte l'existence même d'un camp de César à cet endroit ... Par analogie, on peut se demander si tous les fossés identifiés par Napoléon III sont bien césariens ».

Le castellum 11 : il aurait dû poser moins de problèmes, car il n'était pas *a priori* suspect. Voici la conclusion :

«Plusieurs hypothèses sont envisageables :

- ou la tranchée de fouilles est passée au milieu d'une porte
- ou le fossé Sud est installé plus au Sud, ce qui suppose une erreur dans le plan napoléonien
- ou le camp est lui aussi une pure invention ».

1992 : Rapport de M.Reddé, suite à la deuxième campagne de fouilles. Quelques extraits :

« Le dossier napoléonien ne peut plus être considéré comme une relique intouchable, ce qui signifie naturellement qu'aucune reconstitution sérieuse du siège ne peut plus s'appuyer exclusivement sur lui ».

« Le camp I (déjà sondé en 1991) n'existant plus en tant que tel, les critiques que les adversaires de la thèse alisienne adressaient au dossier napoléonien en raison de la forme aberrante de ce camp disparaissent *ipso facto* ». (Elles nous paraissent plutôt, en ce cas, victorieusement confirmées!!!)

« Il serait intéressant de vérifier si le camp K, à la structure non moins étrange que le pseudo camp I, existe réellement ».

« Enfin la présence de *claviculae* à l'époque de César, qui s'appuyait en partie sur celle du camp I mais posait d'innombrables problèmes aux spécialistes, doit être évidemment suspectée ».

« Le camp D dans la plaine de Grésigny, risque de subir le même sort que le pseudo-camp I... Il apparaît aujourd'hui fortement mis en doute ».

« La topographie napoléonienne du siège d'Alésia est donc appelée à subir quelques modifications qui ne sont pas toutes mineures ».

Des observations sur la structure des lignes de contrevallation, M. Reddé retient trois conclusions essentielles :

1. « Le texte de César ne correspond guère, dans la plaine des Laumes, à la réalité archéologique, et on ne saurait se fonder sur lui exclusivement pour une reconstitution ».
2. « L'architecture des lignes varie d'un point à l'autre du site... Les conclusions qu'on peut tirer d'une fouille ne peuvent être étendues à l'ensemble des travaux du siège sans contrôle au sol ».
3. « Le système de défense césarien d'Alésia (Alise) est totalement inédit : on ne connaît en effet nulle part ailleurs un ensemble dans lequel les fossés sont à ce point éloignés de l'*agger* et séparés de celui-ci par un système d'obstacles divers »; « Ce n'est pas le lieu de développer ici toutes les conséquences théoriques de cette observation fondamentale ».

1993 : Impossible d'obtenir communication du rapport de la 3^{ème} campagne de fouilles.

Du 27 au 31 août 1993 s'est tenu à Dijon le Congrès International de l'Association G. Budé. Dans le cadre de ce congrès, une excursion à Alise Sainte-Reine a été proposée aux congressistes, sous la conduite de M.Reddé.

Commentaire d'un participant : « Rien de bien concluant ne résulte de ces fouilles, entreprises à grand fracas médiatique et à grand frais pour le contribuable »

1994 : Du 30 mars au 18 juillet, s'est tenue, à Saint-Germain en Laye l'exposition intitulée : « Vercingétorix et Alésia » organisée par le Musée des Antiquités Nationales. Ce fut l'occasion, pour les défenseurs inconditionnels du mythe Alésia-Alise de publier, dans la plupart des journaux et revues, quotidiens, heb-

domadaires et mensuels, des articles sur le sujet. Généralement sans faire état d'une quelconque nouvelle découverte ou de nouveaux arguments, les articles se terminaient toujours ainsi : « Les fouilles anciennes entreprises sur ordre de Napoléon III, comme les fouilles récentes menées sous la direction du Pr Reddé, montrent irréfutablement qu'Alésia est bien à Alise Sainte-Reine ». Nous venons de voir, pourtant, avec quelques extraits des rapports de fouilles de 1991 et de 1992, que les choses n'étaient pas aussi simples. Mais il n'est pas possible d'envisager d'émettre le moindre doute à l'encontre du dogme Alise - Alésia. Beaucoup d'arguments permettent d'affirmer qu'Alise ne peut pas être l'Alésia de César; en revanche, il y a certainement un site archéologique gallo-romain, ALISIA = Alise.

1996 - 1997: Plusieurs documents ou volumes semblent enfin disponibles, effectuant la synthèse des fouilles de 1991 à 1994 :

- Un document intitulé « Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux de César devant Alésia (1991 - 1994) », par Michel Reddé, Siegmund von Schnurbein, Philippe Barral, Jacky Bénard, Véronique Brouquier-Reddé, René Goguet, Martine Joly, Heinz-Jürgen Köhler, Christophe Petit.

Nous avons pu consulter ce document à la D.R.A.C. de Dijon. Rédigé partie en français, partie en allemand, il n'est pas vendu en France, mais il faut s'adresser en Allemagne. Il s'agit d'un document relativement édulcoré, très facilement critiquable.

- On peut consulter depuis peu à la D.R.A.C. les rapports de fouilles proprement dits de 1993 et 1994. Mais il faut s'annoncer *au moins 48 heures à l'avance*. Nous ne les avons donc point vus.

- Un ouvrage a été publié en 1996 sous la direction de Michel Reddé, aux éditions Errance, 7 rue Jean du Bellay, 75004, Paris. Il est intitulé : « L'armée romaine en Gaule ».

Destiné aux étudiants, cet ouvrage comporte un document écrit par Jacky Bénard, intitulé : « Alésia : du mythe à l'archéologie ».

Page 40, on peut lire : « Dorénavant, même si dans le détail certaines questions restent sans réponse, la confrontation des données archéologiques anciennes, qui permettent de saisir la topographie générale des travaux d'investissement, avec les résultats acquis ces dernières années, qui apportent des informations variées et précises sur la position et la nature des divers obstacles mis en place par les Romains, constitue un dossier archéologique *sans équivoque* sur le siège d'Alésia ».

Il ne manque pas d'audace, monsieur Bénard, pour écrire : « sans équivoque », lui qui, en 1987, « embras-

saît des yeux le paysage de chacun des camps pour saisir le caractère judicieux des choix militaires qui déterminèrent leur implantation précise » ... camps qui, pour la plupart aujourd'hui, tout au moins dans la plaine des Laumes, ont été totalement rendus au néant!

Par ailleurs, en 1992, M.Reddé s'estimait satisfait de la disparition du pseudo-camp I, en écrivant : « La présence de *claviculae* à l'époque de César, qui s'appuyait en partie sur celle du camp I *mais posait d'innombrables problèmes aux spécialistes*, doit être évidemment suspectée ». Les fouilles de ces dernières années à Alise ont été particulièrement poussées sur le camp C, à la montagne de Bussy. Au sujet de la porte Nord de ce camp, Jacky Bénard écrit : « Cette organisation des défenses de la porte Nord du camp C est intéressante à deux titres

- d'une part, techniquement, elle montre que *titulum* et *clavicula* peuvent être associés dans un même système, ce que nient certains auteurs;

- d'autre part, chronologiquement, elle prouve que les deux systèmes étaient connus dès la fin de la République, alors que l'on plaçait l'apparition des *claviculae* à une époque nettement postérieure ». Les problèmes que cette thèse posait aux spécialistes en 1992 ont-ils disparu ? Et pourquoi cette organisation ne serait-elle pas une preuve supplémentaire que ces défenses sont nettement postérieures à la bataille d'Alésia ? Ne seraient-elles pas en rapport avec les combats des premiers siècles de notre ère, qui ont conduit à plusieurs reprises à l'incendie de la ville d'Alisea, incendies irréfutablement confirmés par les fouilles de la ville gallo-romaine.

En conclusion, nous ne serons pas d'accord du tout avec M.Bénard pour dire et écrire que la confrontation des fouilles anciennes et récentes constitue un dossier *sans équivoque* sur la localisation du siège à Alise.

Nous jugeons par ailleurs bien prétentieux et bien discourtois monsieur Philippe Barral, assistant de MM. Reddé et Bénard, quand il écrit (Pays Comtois, mars-avril 1998, p.56) : « Les autres sites ? (autres qu'Alise, bien sûr) Je n'ai rien à en dire. Je ne me suis même pas déplacé pour les voir. Ça fait sept ans que je fouille à Alise. Je ne vois pas pourquoi j'irais voir une bande de farfelus. On a affaire soit à des gens qui sont de bonne foi mais qui n'ont pas les compétences, soit à des gens qui sont de mauvaise foi ».

Merci, monsieur Barral, pour messieurs Berthier, Wartelle, Potier, Grimal et autres professeurs, ingénieurs ou officiers!

Jacques BERGER